

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 645****13 juin 2003****SOMMAIRE**

<b>Acmar International S.A., Luxembourg</b> .....	<b>30932</b>	<b>Fint Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>30916</b>
<b>Acmar Systems S.A., Luxembourg</b> .....	<b>30946</b>	<b>Fonds Général Stratégique, Sicav, Luxembourg</b> ..	<b>30914</b>
<b>Apamonde, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>30952</b>	<b>Fontane S.A., Luxembourg-Kirchberg</b> .....	<b>30950</b>
<b>Art and Fine Wines, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>30945</b>	<b>(The) Friends Provident International Global</b>	
<b>Art and Fine Wines, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>30945</b>	<b>Portfolio, Sicav, Luxembourg</b> .....	<b>30950</b>
<b>Aslaug, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>30956</b>	<b>Ga. Bri. Lux S.A., Luxembourg</b> .....	<b>30953</b>
<b>Ateliers Hary Haagen, S.à r.l., Bertrange</b> .....	<b>30953</b>	<b>Gepasie Holding International S.A., Weiswamp-</b>	
<b>Attica Holding, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>30956</b>	<b>pach</b> .....	<b>30959</b>
<b>B.W.B.F., Binary World S.A., Luxembourg</b> .....	<b>30928</b>	<b>Gescotec S.A., Weiswampach</b> .....	<b>30915</b>
<b>Balzac, Sicav, Luxembourg</b> .....	<b>30958</b>	<b>Global Assets Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>30954</b>
<b>Bankhaus Lampe KG, Niederlassung Luxem-</b>		<b>HERA Holding, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>30957</b>
<b>bourg, Luxembourg</b> .....	<b>30960</b>	<b>HLI Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>30933</b>
<b>Bankhaus Lampe KG, Niederlassung Luxem-</b>		<b>IIG Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>30949</b>
<b>bourg, Luxembourg</b> .....	<b>30960</b>	<b>J.A.C.C. S.A., Bertrange</b> .....	<b>30950</b>
<b>Bankhaus Lampe KG, Niederlassung Luxem-</b>		<b>Jet Pa Holding S.A., Doncols</b> .....	<b>30915</b>
<b>bourg, Luxembourg</b> .....	<b>30960</b>	<b>KB Lux Equity Fund, Sicav, Luxembourg</b> .....	<b>30958</b>
<b>Best Topo, S.à r.l., Senningerberg</b> .....	<b>30925</b>	<b>KB Lux-Luxinvest, Sicav, Luxembourg</b> .....	<b>30914</b>
<b>Boissons &amp; Alimentation Hanff, S.à r.l., Beaufort</b> ..	<b>30928</b>	<b>Kobold International S.A., Luxembourg</b> .....	<b>30916</b>
<b>Brahms, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>30952</b>	<b>Libretti Holding, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>30957</b>
<b>Buffalo Holding S.A., Mamer</b> .....	<b>30932</b>	<b>LM International Finance S.A., Luxembourg</b> .....	<b>30929</b>
<b>Calumite S.A., Esch-sur-Alzette</b> .....	<b>30932</b>	<b>Lofer, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>30958</b>
<b>Centre du Châssis S.A., Wiltz</b> .....	<b>30915</b>	<b>Luxforge, S.à r.l., Weiswampach</b> .....	<b>30959</b>
<b>Cosisia S.A., Luxembourg</b> .....	<b>30942</b>	<b>MassMutual Europe S.A., Luxembourg</b> .....	<b>30940</b>
<b>Creativ Agency Invest S.A., Luxembourg</b> .....	<b>30929</b>	<b>MassMutual Europe S.A., Luxembourg</b> .....	<b>30942</b>
<b>Crédit Lyonnais Asset Management Luxembourg</b>		<b>Med.Work, GmbH, Wiltz</b> .....	<b>30928</b>
<b>S.A., Strassen</b> .....	<b>30923</b>	<b>Meeting Profile, S.à r.l., Beaufort</b> .....	<b>30958</b>
<b>Crédit Lyonnais Asset Management (Luxem-</b>		<b>Meranti Investments, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>30914</b>
<b>bourg) S.A., Strassen</b> .....	<b>30923</b>	<b>Michelin Finance Luxembourg S.A., Luxembourg</b>	<b>30953</b>
<b>Creditanstalt Global Markets Fund Advisor S.A.,</b>		<b>Panormos S.A., Luxembourg</b> .....	<b>30947</b>
<b>Luxembourg</b> .....	<b>30955</b>	<b>Parcel World Distribution, S.à r.l., Boevange</b> ....	<b>30959</b>
<b>Crissois S.A., Luxembourg</b> .....	<b>30956</b>	<b>Photo Video Dichter, S.à r.l., Dudelange</b> .....	<b>30952</b>
<b>CSC Pharmaceuticals S.A., Luxembourg</b> .....	<b>30960</b>	<b>PROFINA, Projekte und Finanzierung A.G.</b> .....	<b>30915</b>
<b>Cyclops Holding, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>30956</b>	<b>Premuda International S.A.H., Luxembourg</b> .....	<b>30953</b>
<b>D &amp; F, S.à r.l., Marnach</b> .....	<b>30924</b>	<b>Print Products and Services S.A., Mamer</b> .....	<b>30943</b>
<b>Diamor International Holding S.A., Mamer</b> .....	<b>30955</b>	<b>Progetra S.A., Bettembourg</b> .....	<b>30957</b>
<b>Diamor S.A., Mamer</b> .....	<b>30945</b>	<b>Protec MVB, S.à r.l., Weiswampach</b> .....	<b>30959</b>
<b>ExxonMobil Chemical Films Europe Inc. S.A.,</b>		<b>Robuma S.A., Luxembourg-Kirchberg</b> .....	<b>30951</b>
<b>Luxembourg</b> .....	<b>30927</b>	<b>Royal 22 Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>30955</b>
<b>e. ventures S.A., Luxembourg</b> .....	<b>30954</b>	<b>S.G.E., Société Générale pour le Développe-</b>	
<b>Fiduciaire Launach S.A., Luxembourg</b> .....	<b>30956</b>	<b>ment des Produits Chimiques et des Engrais</b>	

S.A.H. ....	30915	Tiund Holding S.A., Luxembourg .....	30946
Santorini Investment Holding S.A., Luxembourg .	30927	Tolhuin S.A., Luxembourg .....	30959
Santorini Investment Holding S.A., Luxembourg .	30927	Trench, S.à r.l., Luxembourg .....	30953
Sarint S.A., Luxembourg .....	30944	Tribeca Investment Holding S.A., Luxembourg. ...	30947
SEO, Société Electrique de l'Our S.A., Luxembourg .....	30954	V.L.G. International S.A., Luxembourg .....	30924
SEO, Société Electrique de l'Our S.A., Luxembourg .....	30954	V.L.G. International S.A., Luxembourg .....	30924
Shapan Investments S.A. Holding, Luxembourg ..	30952	Vesuve Invest Holdings, S.à r.l., Luxembourg ....	30957
Société Luxembourgeoise de Centrales Nucléaires S.A., Luxembourg .....	30946	Victor Buck Services S.A., Leudelange .....	30943
Société Luxembourgeoise de Centrales Nucléaires S.A., Luxembourg .....	30946	Victor Buck Services S.A., Leudelange .....	30943
Soft Carrier S.A., Niederanven .....	30957	Visbach Investissements S.A., Luxembourg .....	30951
Steinmaur Holding S.A., Luxembourg .....	30939	Visbach Investissements S.A., Luxembourg .....	30951
Stelima Holding S.A., Luxembourg. ....	30950	Visbach Investissements S.A., Luxembourg .....	30951
Sunflower Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg .	30942	Warp Holding S.A., Luxembourg .....	30928
Taillerie Internationale de Pierres Précieuses, S.à r.l., Esch an der Alzette .....	30944	Warp Holding S.A., Luxembourg .....	30928
		Wewe Hausverwaltung, G.m.b.H., Weiswampach	30958

**FONDS GENERAL STRATEGIQUE, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 41.629.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06584, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

*Pour FONDS GENERAL STRATEGIQUE*

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(028006.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

**KB LUX-LUXINVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 55.713.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06435, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

*Pour KB LUX-LUXINVEST*

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(028015.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

**MERANTI INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 17.500,-.**

Siège social: L-1725 Luxembourg, 33, rue Henri VII.

R. C. Luxembourg B 85.333.

Acte Constitutif publié à la page 29393 du Mémorial C n° 613 du 19 avril 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00360, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

J. Dercksen

*Gérant*

(028028.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

**PROFINA, PROJEKTE UND FINANZIERUNG A.G., Société Anonyme Holding.**

R. C. Luxembourg B 14.197.

## EXTRAIT

*Clôture de liquidations*

Par jugement rendu en date du 8 mai 2003, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg 6<sup>ème</sup> chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu Monsieur le Juge-Commissaire Jean-Paul Meyers en sa rapport oral, le liquidateur et le Ministère public en leurs conclusions a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société PROJEKTE UND FINANZIERUNG A.G. (S.A. HOLDING), en abrégé PROFINA, dont le siège social à Luxembourg, 40, Boulevard Joseph II a été dénoncé le 17 novembre 1989.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2003.

Pour extrait conforme

M. Goebel

*Le Liquidateur*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00761. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029447.3/317/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2003.

**S.G.E., SOCIETE GENERALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES PRODUITS CHIMIQUES ET DES ENGRAIS S.A., Société Anonyme Holding.**

R. C. Luxembourg B 8.110.

## EXTRAIT

*Clôture de liquidation*

Par jugement rendu en date du 8 mai 2003, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg 6<sup>ème</sup> chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu Monsieur le Juge-Commissaire Jean-Paul Meyers en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère public en leurs conclusions a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société S.G.E. - SOCIETE GENERALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES PRODUITS CHIMIQUES ET DES ENGRAIS S.A., dont le siège social à Luxembourg, 2, Boulevard Royal a été dénoncé le 31 mai 1979.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2003.

Pour extrait conforme

M. Goebel

*Le Liquidateur*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00764. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029449.3/317/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2003.

**CENTRE DU CHASSIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9570 Wiltz, 30A, rue des Tondeurs.

**GESCOTEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 49, route de Clervaux.

**JET PA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9647 Doncols, 9, Bohey.

*Clôture de liquidations*

Par jugements du 28 mai 2003, le Tribunal d'arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation des sociétés suivantes:

Raison sociale

1. CENTRE DU CHASSIS S.A.

2. GESCOTEC S.A.

3. JET PA HOLDING S.A.

Siège social

L-9570 Wiltz, 30A, rue des Tondeurs

L-9990 Weiswampach, 49, route de Clervaux

L-9647 Doncols, 9, Bohey

Les mêmes jugements ont donné décharge au liquidateur.

Me C. Speicher, Avocat à la Cour

*Le liquidateur*

Enregistré à Diekirch, le 6 juin 2003, réf. DSO-AF00033. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): M. Siebenaler*

(901321.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 juin 2003.

**KOBOLD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 92.873.

*Extrait des résolutions prises par les actionnaires en date du 1<sup>er</sup> mars 2003*

En date du 1<sup>er</sup> mars 2003, les actionnaires de la société ont décidé:

1. De nommer Isabelle Haffner comme Managing Director avec signature individuelle sur les comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00601. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(026256.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2003.

**FINT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 93.701.

## STATUTES

In the year two thousand and three, on the fifteenth of May.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, civil law notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company established in The Netherlands Antilles under the denomination of FINT HOLDING N.V., and having its registered office in Curaçao (The Netherlands Antilles), incorporated under The Netherlands Antilles Laws pursuant to a deed dated September 25, 1996 executed before Miguel Lionel Alexander, a civil law notary established in Curaçao, with offices at 2 Gaitoweg, Curaçao, Netherlands Antilles.

The meeting begins at three thirty p.m., Mr Matthijs Bogers, company director, with professional address in L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Raymond Thill, maître en droit, with professional address at L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

The meeting elects as scrutineer Mr Marc Prospert, maître en droit, with professional address in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the bureau that the one hundred and thirty (130) shares, divided into one hundred and twenty (120) non-cumulative one percent (1%) preference shares A of a formerly par value of one hundred Dutch Guilder (NLG 100.-) each, ten (10) common shares B of a formerly par value of one hundred Dutch Guilder (NLG 100.-) each, representing the formerly total subscribed and issued capital of thirteen thousand Dutch Guilders (NLG 13,000.-) are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, the shareholders having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the proxy holder of the shareholders all represented and the members of the bureau, shall remain attached to the present deed, together with the proxy to be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Ratification of the resolution passed in Curaçao, The Netherlands Antilles, by the shareholders of the Company on February 4, 2003, which resolved to transfer the Company's registered office to Luxembourg with effect from February 4, 2003.

2. Resignation of and discharge to be given to the present Managing Director of the Company.

3. Confirmation of the transfer of the Company's registered office to Luxembourg, and change of the nationality of the Company, at the present time of Netherlands Antilles nationality, to a company of Luxembourg nationality.

4. Approval of the balance sheet and opening patrimonial statement of the Company henceforth of Luxembourg nationality, all the assets and all the liabilities of the Company previously of Netherlands Antilles nationality, remaining, without limitation, the ownership in their entirety of the Luxembourg company which will continue to own all the assets and will continue to be obliged by all the liabilities and commitments of the Company previously of Netherlands Antilles nationality.

5. Deletion of the par value of the shares and fixation of the share capital at EUR 5899.14 divided into 130 shares without par value.

6. Increase of the share capital by EUR 26,600.86 so as to bring it from its present amount of EUR 5,899.14 to EUR 32,500.- without issue of new shares and payment by incorporation of reserves.

7. Fixation of the par value of the shares at EUR 250.-

8. Total restating of the Articles of Association of the Company for the purpose of its transfer and continuation in the Grand Duchy of Luxembourg under the name of FINT HOLDING S.A. and under the form of a «société anonyme».

9. Confirmation of the establishment of the registered office at 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, with effect from February 4, 2003.

10. Appointment of three directors and of one statutory auditor.

11. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passes, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

*First resolution*

The General Meeting ratifies the resolution passed in Curaçao, The Netherlands Antilles, by the shareholders of the Company, on February 4, 2003 by which it was resolved to transfer the Company's registered office to Luxembourg with effect from February 4, 2003.

*Second resolution*

The General Meeting accepts the resignation of the present Managing Director of the Company AMICORP CURA-CAO N.V. and, by special vote, gives it discharge for the execution of its mandate until February 4, 2003.

*Third resolution*

The General Meeting confirms the transfer of the registered office of the Company to the Grand Duchy of Luxembourg and the change of the nationality of the Company, at the present time of The Netherlands Antilles nationality, to a company of Luxembourg nationality with effect from February 4, 2003.

*Fourth resolution*

The General Meeting approves the balance sheet and opening patrimonial statement of the Company henceforth of Luxembourg nationality, specifying all the patrimonial values as well as all the items of The Netherlands Antilles Company's balance sheet, established as of February 4, 2003, and states that all the assets and all the liabilities of the Company previously of The Netherlands Antilles nationality, without limitation, remain the ownership in their entirety of the Luxembourg Company which continues to own all the assets and continues to be obliged by all the liabilities and commitments of the Company previously of The Netherlands Antilles nationality.

Said opening balance sheet and opening patrimonial statement, after signature *ne varietur* by the parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

*Fifth resolution*

The General Meeting resolves to delete the par value of the shares and to fix the share capital at EUR 5,899.14 represented by 130 shares without par value.

*Sixth resolution*

The General Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 26,600.86 so as to bring it from its present amount of EUR 5,899.14 to EUR 32,500.- without issue of new shares by incorporation of reserves.

The reality of the reserves has been proved to the undersigned notary by a balance sheet of the company as at February 4, 2003.

*Seventh resolution*

The General Meeting resolves to fix the par value of the shares at EUR 250.-.

*Eighth resolution*

The General Meeting resolves to adopt for the Company the form of a «société anonyme» under the name of FINT HOLDING S.A. and to adopt the Articles of Association of the Company, which after total restating, in order to conform them to the Luxembourg law, will have henceforth the following wording:

**Art. 1.** There exists a limited corporation continuing under Luxembourg laws under the name of FINT HOLDING S.A.

The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the General Meeting of Shareholders. If extraordinary events of a political, economic, or social nature, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company. The Company is established for an unlimited period.

The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of these Articles of Incorporation.

**Art. 2.** The Company's object is, as well in Luxembourg as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions, which are directly or indirectly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies which object is any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose, as far as the Company shall be considered as a «Société de Participations Financières», according to the applicable provisions.

The Company may take participating interests by any means in any businesses, undertakings or companies having the same, analogous or connected object, or which may favor its development or the extension of its operations.

**Art. 3.** The corporate capital is set at thirty-two thousand five hundred euro (EUR 32,500.-), divided into one hundred and twenty (120) non-cumulative one per cent (1%) preference shares A of a par value of two hundred and fifty euro (EUR 250.-) each, ten (10) common shares B of a par value of two hundred and fifty euro (EUR 250.-) each.

**Art. 4.** The shares shall be registered or bearer shares, at the option of the shareholders.

The Company's shares may be issued, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The Company may repurchase its own shares by means of its free reserves under the provisions set forth in Article 49-2 of the amended law of August 10, 1915 on commercial companies.

The capital of the Company may be increased or reduced in one or several steps by resolution of the general meeting of shareholders, adopted in accordance with the provisions applicable to changes in the Articles of Incorporation.

**Art. 5.** The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The Directors shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining Directors have the right to provisionally fill the vacancy; in this case, such a decision must be ratified by the next General Meeting.

**Art. 6.** The Board of Directors has full power to perform all such acts as shall be necessary or useful to the object of the Company. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the Board of Directors.

The Board of Directors may elect a Chairman. In the absence of the Chairman, another Director may preside over the meeting.

The Board of Directors can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between Directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted.

In case of urgency, Directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the Chairman has the casting vote.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the Company in connection therewith to one or more Directors, managers or other officers; they need not be shareholders of the Company.

Delegation to a member of the Board of Directors is subject to the previous authorization of the General Meeting.

The Company is either bound by the joint signatures of any two Directors, or by the sole signature of the managing-director.

**Art. 7.** The Company shall be supervised by one or more Auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

**Art. 8.** The Company's financial year shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December of each year.

**Art. 9.** The Annual General Meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the second Friday in the month of June at 4.00 p.m.

If the said day is a public holiday, the meeting shall be held on the next following working day.

**Art. 10.** Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without convening notices. The Board of Directors may decide that the shareholders wishing to attend the General Meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore.

Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

**Art. 11.** The General Meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the Company. It shall determine the appropriation and distribution of the net profits.

**Art. 12.** If and in so far as it has not been resolved to allocate all the profits to reserve, part of the profits shall be applied to distribute to the holders of the preference shares A a dividend of one per cent (1%) of the amount paid up on such shares up to a sum not exceeding the par value thereof or such lower amount as profits will allow. The remaining part of the profits, which has not been allocated to reserve, shall be distributed to the holders of the common shares B.

Resolutions on full or partial reservation of the profits may only be passed at the general meeting of shareholders at which all the issued shares A are represented and a vote in support of the proposal has been cast on behalf of all the shares A, unless the one percent (1%) preference dividend for the fiscal year concerned is entirely distributed to the holders of shares A.

Furthermore, if the profit and loss account for the fiscal year ending on the day of the dissolution of the corporation shows a surplus of profits, the balance shall be distributed in conformity with the provisions of Articles of Association.

The balance left on liquidation shall be distributed to the holders of shares A and B in proportion to the amount paid up on each share, on the understanding, however, that the sum received by the holders of shares A shall never be more than the amount paid up on their shares and shall not exceed the par value of their shares and, specifically, the holders of shares A shall not be entitled to receive any reserve (share premium reserve included).

**Art. 13.** Under the provisions set forth in Article 72-2 of the amended law of August 10, 1915 on commercial companies, the Board of Directors is authorized to distribute interim dividends.

**Art. 14.** The law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, shall apply providing these Articles of Incorporation do not state otherwise.

*Transitory provisions*

1) The first financial year after the continuation of the Company in Luxembourg, which began on February 4, 2003 in The Netherlands Antilles, ends on December 31, 2003.

2) The first annual general meeting of shareholders under Luxembourg law shall be held on the second Friday in the month of June, 2003 at 4.00 p.m.

*Statement*

1) Capital:

The undersigned notary certifies on basis of the balance sheet presented to him that the initial issued corporate capital of an amount of EUR 5,899.14 was fully subscribed and entirely paid in at the time of continuation of the Company in Luxembourg.

2) Net asset value:

The net asset value of the Company transferred is estimated at EUR 7,268,393.-, as it results from a report drawn up on May 8, 2003 by Tom Richard Gordon FCMA, réviseur d'entreprises in L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester, in view of the transfer of the Company and which contains the following conclusions:

*«Conclusion*

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de FINT HOLDING N.V. au 4 février 2003.

Nous avons vérifié qu'aucun événement pertinent n'a affecté la valeur nette de la société à la date de notre rapport, en outre, les réserves indiquées au bilan du 4 février sont restées au moins au même montant.

Sur base des vérifications effectuées et sur les hypothèses décrites ci-dessus, aucun élément n'est venu à notre attention pour nous empêcher de considérer que la valeur de la société est inférieure à EUR 32.500,00 et que le transfert du siège de la société vers le Grand-Duché du Luxembourg ne puisse se faire.»

Said report, acknowledged by the General Meeting, shall, after signature ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

*Ninth resolution*

The General Meeting confirms the establishment of the registered office at 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, with effect from February 4, 2003.

*Tenth resolution*

The General Meeting resolves to set the number of directors at three and that of the auditors at one.

1) The following are appointed directors:

a) AMICORP LUXEMBOURG S.A., R. C. Luxembourg B N° 49.731, with registered office at 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg,

b) EUROLEX MANAGEMENT S.A., R. C. Luxembourg B N° 40.722, with registered office at 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg,

c) Mr Matthijs Bogers, company director, born on November 24, 1966, in Amsterdam, The Netherlands, with professional address at L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

2) The following is appointed auditor:

EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG) S.à r.l., R. C. Luxembourg B N° 33.065, a company with registered office at 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

3) The mandates of the Directors and the Auditor shall expire immediately after the annual general meeting of the year 2008.

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at four p.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le quinze mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société établie aux Antilles Néerlandaises sous la dénomination de FINT HOLDING N.V., avec siège social à Curaçao (Antilles Néerlandaises), constituée sous le régime légal des Antilles Néerlandaises, suivant acte reçu en date du 25 septembre 1996 par Maître Miguel Lionel Alexander, notaire de résidence à Curaçao à 2 Gaitoweg, Curaçao, Antilles Néerlandaises.

La séance est ouverte à quinze heures trente sous la présidence de Monsieur Matthijs Bogers, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cent trente (130) actions divisées en cent vingt (120) actions préférentielles non cumulatives A à un pour cent (1%) ayant eu une valeur nominale de cent florins néerlandais (NLG 100,-) chacune, dix (10) actions ordinaires B ayant eu une valeur nominale de cent florins néerlandais (NLG 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social antérieur de treize mille florins néerlandais (NLG 13.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant la signature du mandataire des actionnaires tous représentés, des membres du bureau et du notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Entérinement de la résolution prise à Curaçao (Antilles Néerlandaises) par les actionnaires de la Société le 4 février 2003 par laquelle il a été décidé de transférer le siège social des Antilles Néerlandaises à Luxembourg avec effet au 4 février 2003.

2. Démission de l'administrateur-délégué de la Société et décharge à lui donner.

3. Confirmation du transfert du siège social de la Société à Luxembourg et changement de la nationalité de la Société actuellement de nationalité des Antilles Néerlandaises en société de nationalité luxembourgeoise.

4. Approbation du bilan et de la situation patrimoniale d'ouverture de la Société devenue luxembourgeoise, tous les actifs et tous les passifs de la Société auparavant de nationalité des Antilles Néerlandaises, tout compris et rien excepté, restant la propriété de la société luxembourgeoise qui continue à détenir tous les actifs et à s'obliger pour tout le passif et tous les engagements de la Société auparavant de nationalité des Antilles Néerlandaises.

5. Suppression de la valeur nominale des actions et fixation du capital social à EUR 5.899,14 divisé en 130 actions sans valeur nominale.

6. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 26.600,86 pour le ramener de son montant actuel de EUR 5.899,14 à EUR 32.500,- sans émission d'actions nouvelles et libération par incorporation de réserves.

7. Fixation de la valeur nominale des actions à EUR 250,-.

8. Refonte totale des statuts de la Société en vue de son transfert et de sa continuation au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination de FINT HOLDING S.A. et sous la forme d'une société anonyme.

9. Confirmation de l'établissement du siège social au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, avec effet au 4 février 2003.

10. Nomination de trois administrateurs et d'un commissaire aux comptes.

11. Divers.

Après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après avoir vérifié qu'elle était régulièrement constituée, l'assemblée prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée Générale entérine la résolution prise à Curaçao, Antilles Néerlandaises, par les actionnaires de la Société le 4 février 2003, par laquelle il a été décidé de transférer le siège social de la Société à Luxembourg avec effet au 4 février 2003.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale accepte la démission de l'administrateur-délégué de la Société AMICORP CURACAO N.V. et, par vote spécial, elle lui donne décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'au 4 février 2003.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée Générale confirme le transfert du siège social au Grand-Duché de Luxembourg et le changement de la nationalité de la Société, actuellement de nationalité des Antilles Néerlandaises, en une société de nationalité luxembourgeoise avec effet au 4 février 2003.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale approuve le bilan et la situation patrimoniale d'ouverture de la Société devenue luxembourgeoise, indiquant toutes les valeurs patrimoniales ainsi que toutes les rubriques du bilan de la société des Antilles néerlandaises, tel qu'établi à la date du 4 février 2003 et constate que tous les actifs et tous les passifs de la Société auparavant de nationalité des Antilles néerlandaises, sans limitation, restent dans leur totalité la propriété de la Société luxembourgeoise qui continue à détenir tous les actifs ainsi qu'à être obligée pour tout le passif et tous les engagements de la Société auparavant de nationalité des Antilles néerlandaises.

Lesdits bilan et situation patrimoniale d'ouverture, après signature ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée Générale décide de supprimer la valeur nominale des actions et de fixer le capital social à EUR 5.899,14 représenté par 130 actions ordinaires sans désignation de valeur nominale.

#### *Sixième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de 26.600,86 pour le porter de son montant actuel de EUR 5.899,14 à EUR 32.500,- sans émission d'actions nouvelles par incorporation de réserves.

La réalité des réserves a été prouvée au notaire instrumentaire par un bilan de la société au 4 février 2003.

*Septième résolution*

L'Assemblée Générale décide de fixer la valeur nominale des actions à EUR 250,-.

*Huitième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'adopter pour la Société la forme d'une société anonyme sous la dénomination de FINT HOLDING S.A. et d'adopter les statuts de la Société, lesquels, après refonte totale, de manière à les rendre conformes à la loi luxembourgeoise, auront désormais la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme continuant sous le régime légal luxembourgeois sous la dénomination de FINT HOLDING S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente-deux mille cinq cents euros (EUR 32.500,-), divisé en cent vingt (120) actions préférentielles non cumulatives A à un pour cent (1%) d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250,-) chacune, dix (10) actions ordinaires B d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250,-) chacune.

**Art. 4.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix des actionnaires.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

**Art. 5.** La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 6.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La Société se trouve engagée soit par les signatures conjointes de deux administrateurs soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

**Art. 7.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième vendredi du mois de juin à 16.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour. Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 11.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 12.** Si et dans la mesure où il n'a pas été décidé d'allouer tous les bénéfices à la réserve, une partie des bénéfices sera utilisée pour distribuer aux détenteurs des actions préférentielles A un dividende d'un pourcent (1%) du montant libéré pour ces actions jusqu'à une somme n'excédant pas leur valeur nominale ou un montant inférieur dans la mesure permise par les bénéfices. Le solde des bénéfices, qui n'a pas été attribué à la réserve, sera distribué aux détenteurs d'actions ordinaires B.

Les résolutions sur un report total ou partiel des bénéfices ne pourront être prises qu'à l'assemblée générale des actionnaires à laquelle toutes les actions émises A sont représentées et qu'un vote en faveur de la proposition a été émis de la part de tous les actionnaires A, à moins que le dividende préférentiel d'un pour cent (1%) pour l'année fiscale concernée ne soit distribué aux détenteurs d'actions A.

En outre, si le compte de profits et pertes pour l'année fiscale se terminant le jour de la dissolution de la société montre un surplus de bénéfices, le solde sera distribué en conformité avec les dispositions des statuts.

Le solde de la liquidation sera distribué aux détenteurs d'actions A et B en proportion du montant libéré pour chaque action, étant entendu néanmoins, que le montant reçu par les détenteurs d'actions A ne devra jamais excéder le montant libéré de leurs actions ni excéder la valeur nominale de leurs actions et, plus spécialement les détenteurs d'actions A ne seront pas autorisés à recevoir une quelconque réserve (réserve de prime d'émission incluse).

**Art. 13.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 14.** La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social après la continuation de la Société à Luxembourg, qui a commencé le 4 février 2003 aux Antilles Néerlandaises, se termine le 31 décembre 2003.

2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires sous le régime légal luxembourgeois aura lieu le deuxième vendredi jour du mois de juin 2003 à 16.00 heures.

#### *Déclaration*

1) Capital:

Le notaire soussigné certifie sur base d'un bilan lui présenté que le capital social initial émis d'un montant de EUR 5.899,14 a été entièrement souscrit et intégralement libéré lors de la continuation de la Société au Luxembourg.

2) Actif net:

La valeur de l'actif net de la Société transférée est estimée à EUR 7.268.393,-, ainsi qu'il résulte d'un rapport dressé le 8 mai 2003 par Tom Richard Gordon FCMA, réviseur d'entreprises à L-5836 Aklzingen, 6, rue Nicolas Wester, en vue du transfert de la Société et qui contient les conclusions suivantes:

#### *«Conclusion*

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de FINT HOLDING N.V. au 4 février 2003.

Nous avons vérifié qu'aucun événement pertinent n'a affecté la valeur nette de la société à la date de notre rapport, en outre, les réserves indiquées au bilan du 4 février sont restées au moins au même montant.

Sur base des vérifications effectuées et sur les hypothèses décrites ci-dessus, aucun élément n'est venu à notre attention pour nous empêcher de considérer que la valeur de la société est inférieure à EUR 32.500,00 et que le transfert du siège de la société vers le Grand-Duché du Luxembourg ne puisse se faire.»

Ce rapport, dont l'Assemblée Générale a pris connaissance, restera, après signature ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

#### *Dixième résolution*

L'Assemblée Générale confirme l'établissement du siège social de la Société au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, avec effet au 4 février 2003.

#### *Onzième résolution*

L'Assemblée Générale fixe le nombre des administrateurs à trois et celui des commissaires à un.

1) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) AMICORP LUXEMBOURG S.A., R. C. Luxembourg B N° 49.731, avec siège social au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg,

b) EUROLEX MANAGEMENT S.A., R. C. Luxembourg B N° 40.722, avec siège social au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg,

c) Monsieur Matthijs Bogers, administrateur de sociétés, né le 24 novembre 1966, à Amsterdam, Pays-Bas, avec adresse professionnelle à L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

2) Est appelée aux fonctions de commissaire:

EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG) S.à r.l., R. C. Luxembourg B N° 33.065, une société avec siège social au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

3) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin immédiatement après l'assemblée générale annuelle de l'an 2008.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à seize heures.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Bogers, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Signée par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, vol. 17CS, fol. 88, case 9. – Reçu 72.683,93 euros.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

M. Weinandy.

(028317.3/230/445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

### **CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 21, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 73.008.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00457, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

Signature.

(027824.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

### **CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

**Au capital social de EUR 1.240.000,-.**

Siège social: L-8009 Strassen, 21, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 73.008.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire  
tenue de manière extraordinaire du 28 mai 2003*

- A été élu à la fonction d'administrateur pour une période d'un an:

Monsieur Jean-Pierre Michalowski, Directeur Général de CLAM FINANCE, demeurant 22, rue Georges Clémenceau, F-77220 Tournan en Brie.

- A été élu à la fonction de président du Conseil d'Administration pour une période d'un an:

Monsieur Jean-Pierre Michalowski, Directeur Général de CLAM FINANCE, demeurant 22, rue Georges Clémenceau, F-77220 Tournan en Brie en lieu et place de Monsieur Michel Pelosoff.

- A été réélue au poste de commissaire aux comptes pour une nouvelle période d'un an:

DELOITTE & TOUCHE, 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

- A décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire afin de modifier la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00456. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(027829.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

**V.L.G. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 71.974.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AF01320, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 5 juin 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

(027878.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**V.L.G. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 71.974.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AF01327, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 5 juin 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

(027876.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**V.L.G. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 71.974.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 27 mars 2003*

*Résolution*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2002:

*Conseil d'administration*

- Monsieur Ottorino La Rocca, demeurant à I-Paglieta, président.
- Monsieur Giuseppe Natale, entrepreneur, demeurant à Atessa, administrateur.
- Monsieur Leonardo Valenti, conseil fiscal, demeurant à Silvi Marina, administrateur.

*Commissaire aux comptes*

- GRANT THORNTON REVISION & CONSEIL S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque Domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01324.- Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(027872.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**D & F, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.  
R. C. Luxembourg B 52.016.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 20 mai 2003, réf. DSO-AE00135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marnach, le 28 mai 2003.

Signature.

(027728.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**BEST TOPO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2513 Senningerberg, 2, rue des Sapins.

R. C. Luxembourg B 93.708.

—  
STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt et un mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Fernand Hengen, ingénieur diplômé, demeurant à 5, rue Dominique Lang, L-3505 Dudelange, né le 7 juin 1970 à Luxembourg.

2) Monsieur Jeannot Koch, ingénieur diplômé, demeurant à 4, Am Brill, L- 6246 Rippig, né le 7 janvier 1951 à Luxembourg.

3) Monsieur Marc Pierret, géomètre diplômé, demeurant à 13, rue des petits Enclos, B- 6600 Bastogne (Belgique), né le 12 mai 1962 à Bastogne.

4) Monsieur Alain Reis, ingénieur technicien, demeurant à 39, rue de Luxembourg, B-6780 Messancy (Belgique), né le 8 mai 1956 à Messancy.

5) Monsieur Dany Winbomont, ingénieur diplômé, demeurant à 3a, route du Vin, L-5429 Hettermillen, né le 2 février 1964 à Malmédy (Belgique).

Lesquels ont requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.**Art. 2.** La société a pour objet l'exercice de la profession de géomètre s'étendant sur les activités suivantes, pratiquées sur, au-dessus ou en-dessous de la surface terrestre et marine, à savoir:

- la détermination de la forme de la terre et la mesure de toutes les données servant à définir les dimensions, la position, la forme et le périmètre de toute partie de la surface terrestre;
- la détermination de la position d'objets dans l'espace, ainsi que celle des éléments physiques, des structures et ouvrages civils, à la surface de la terre, en sous-sol et en superstructures;
- la conception, l'établissement et l'organisation des systèmes d'informations géographiques et foncières, et la saisie, l'enregistrement, l'analyse et le traitement des données internes à ces systèmes;
- l'étude de l'environnement naturel et social, la mesure et l'estimation des ressources terrestres et marines, et l'utilisation de ces données dans les projets de développement des zones urbaines, rurales et territoriales;
- l'aménagement foncier, les projets d'exploitation et de réorganisation de la propriété, tant urbaine que rurale, qu'elle concerne le sol ou le bâti;
- la mesure et l'implantation des travaux de construction;
- la production de plans, cartes, fichiers, graphiques et rapports;
- l'établissement d'un cadastre vertical dans un immeuble bâti en copropriété ou dans un ensemble immobilier complexe;
- les expertises et évaluations foncières.

La société peut par ailleurs accorder à toute personne morale ou physique, associée ou non, tous concours, prêts, avances, garanties ou cautions qu'elle juge opportuns.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.**Art. 4.** La société prend la dénomination de BEST TOPO, S.à r.l.**Art. 5.** Le siège social est établi à Senningerberg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.**Art. 6.** Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur de cinquante euros (EUR 50) chacune.**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social et des bénéfices.**Art. 9.** Toute cession de parts devra recueillir l'agrément donné en assemblée générale par les associés représentant les trois quarts du capital. Faute d'agrément elle devront être offertes aux autres associés au pro rata de leur participation dans le capital.

Toute cession de parts entre vifs, à titre gratuit ou onéreux à des non associés sera obligatoirement soumise à un droit de préemption au profit des autres associés.

Ainsi tout projet de cession entre vifs et tout transfert pour cause de mort seront notifiés à la société par lettre recommandée avec accusé de réception, en indiquant les nom, prénoms, état et demeure du ou des bénéficiaires et, dans le cas d'une personne morale, sa raison ou sa dénomination sociale et le lieu de son siège social, et s'il y a lieu, le prix et les modalités de la cession; cette lettre devra être accompagnée de toutes pièces justificatives de la cession ou du transfert.

Dans les huit jours de la réception de cette notification, la gérance offrira les parts aux autres associés. Cette offre faite par lettre recommandée contiendra l'indication du nombre, le prix et la valeur des parts, calculée sur base de l'actif net du dernier bilan approuvé, ainsi que de toutes autres modalités éventuelles de la cession ou du transfert.

Les autres associés auront le droit d'acquiescer les parts en question par préférence à tous autres cessionnaires acquiesceurs, héritiers ou légataires et en proportion du nombre des parts qu'ils détiendront eux mêmes. Ils disposeront d'un délai de trois mois pour faire connaître, par lettre recommandée adressée à la société, leur volonté d'acquiescer lesdites parts.

Si le nombre total de parts pour lequel les autres associés se sont portés demandeurs est plus petit que celui auquel ils auraient droit suivant la répartition indiquée ci-dessus, les parts ainsi disponibles seront attribuées aux autres demandeurs dans la même proportion. Toutes les parts non attribuées suivant les modalités qui précèdent ou suivant un arrangement entre tous les associés, y compris le cédant, devront être acquiescées par la société elle-même. La gérance avisera le cédant, les ayants droit et les associés du nombre et de la répartition des parts. Ces parts seront transférées aux associés attributaires ou à la société contre paiement du prix ou de leur valeur bilan.

**Art. 10.** Chaque associé a le droit de se retirer de la société et à obtenir le rachat de la totalité de ses parts au prix de leur valeur dans le dernier bilan.

Tous transferts ou cessions de parts sociales devront être constatés et acceptés par la société dans un acte notarié.

**Art. 11.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 12.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 13.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés.

Les pouvoirs du ou des gérants sont déterminés par l'assemblée générale des associés.

**Art. 14.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 15.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 17.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 18.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 19.** Les produits de la société constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, charges sociales de tous amortissements de l'actif social et de tous comptes de provisions pour risques commerciaux ou autres, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net est prélevé 5% pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital social.

Le solde du bénéfice est à la disposition des associés qui décident de son affectation ou de sa répartition.

Les pertes, s'il y a lieu, seront supportées par tous les associés dans les proportions et jusqu'à concurrence de leurs parts sociales.

**Art. 20.** Lors de la dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

**Art. 21.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commencera à la date de la constitution et finira le 31 décembre 2003.

#### *Souscription et libération*

Les parts sociales ont été entièrement souscrites comme suit:

1) Monsieur Fernand Hengen, préqualifié, cent parts sociales . . . . .	100
2) Monsieur Jeannot Koch, préqualifié, cent parts sociales . . . . .	100
3) Monsieur Marc Pierret, préqualifié, cent parts sociales . . . . .	100
4) Monsieur Alain Reis, préqualifié, cent parts sociales . . . . .	100
5) Monsieur Dany Winbomont, préqualifié, cent parts sociales . . . . .	100
Total: cinq cents parts sociales . . . . .	500

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) a été mise à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève à environ mille cinq cents (1.500,-) euros.

*Assemblée constitutive*

Et à l'instant les associés, représentant la totalité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1) Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:
  - Monsieur Marc Pierret, préqualifié,
  - Monsieur Jeannot Koch, préqualifié.
- 2) La société sera valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants.
- 3) Le siège social de la Société est établi au 2, rue des Sapins, L-2513 Senningerberg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: F. Hengen, J. Koch, M. Pierret, A. Reis, D. Winbomont, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, vol. 139S, fol. 4, case 12. – Reçu 250 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

A. Schwachtgen.

(028290.3/230/137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

---

**SANTORINI INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 74.016.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06186, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

*Pour SANTORINI INVESTMENT HOLDING S.A.*

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(027726.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**SANTORINI INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 74.016.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

*Pour SANTORINI INVESTMENT HOLDING S.A.*

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(027727.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**EXXONMOBIL CHEMICAL FILMS EUROPE INC., Société Anonyme.**

Siège social: Delaware.

Succursale: Luxembourg, 1B, rue Thomas Edison.

R. C. Luxembourg B 45.887.

*Extrait du Conseil d'Administration du 7 mai 2003*

Le soussigné, Carlo Ranucci, en sa qualité de manager de la succursale luxembourgeoise, nommé par le Conseil d'Administration en date du premier juin 1998,

Décide par la présente de nommer Monsieur F. Van Melkebeke, Fortenstraat 85/1, 9250 Waasmunster, comme fondé de pouvoir à partir du premier janvier 2003. Les pouvoirs sont limités à sa fonction de Human Resources Manager Benelux. Ce mandat est gratuit et peut être révoqué à tout moment.

Pour copie conforme

C. Ranucci

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05190. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(027491.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

---

**BOISSONS & ALIMENTATION HANFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6310 Beaufort.

R. C. Diekirch B 5.668.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AE00934, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

*Pour ordre*

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(901286.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 juin 2003.

---

**MED.WORK, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.

R. C. Diekirch B 92.714.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF00014, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MED.WORK GmbH*

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(901287.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 juin 2003.

---

**B.W.B.F., BINARY WORLD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 69.102.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01657, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(027881.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**WARP HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 77.794.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06192, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

*Pour WARP HOLDING S.A.*

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(027735.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**WARP HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 77.794.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06193, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

*Pour WARP HOLDING S.A.*

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(027737.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**LM INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 36.083.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 28 mai 2003 que:  
- Le mandat du Commissaire aux Comptes DELOITTE & TOUCHE S.A., Luxembourg a été renouvelé pour un an et se terminera à l'Assemblée Générale de 2004.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

Pour inscription

- Modification -

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01364. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027594.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

---

**CREATIV AGENCY INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 93.719.

—  
STATUTS

L'an deux mille trois, le sept mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. KAVARIS S.A., ayant son siège social à Tortola, BVI,  
ici représentée par Madame Muriel Tixier, employée privée, demeurant à Luxembourg

2. DAMIDOV LIMITED, ayant son siège social à Niue,  
ici représentée par Madame Rosanna Garbin, employée privée, demeurant à Luxembourg,  
en vertu de deux procurations sous seing privé données le 7 mai 2003.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme, sous la dénomination de CREATIV AGENCY INVEST S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant comme en matière de modification des statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité pour l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières, de créances, de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y attachés.

La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garanties, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune.

Le capital autorisé est fixé à cinq cent mille Euros (500.000,- EUR) représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans, à partir de la publication des présents statuts, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions d'actions, sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme adapté à la modification intervenue.

Les actions peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

### **Administration-Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne peut dépasser six ans, ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désigneront un remplaçant temporaire. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président. Il se réunit sur la convocation du président ou, à défaut, de deux administrateurs. En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

**Art. 8.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés par le président ou par deux administrateurs.

**Art. 9.** Le conseil d'administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour effectuer les actes de dispositions et d'administration qui rentrent dans l'objet social. Tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de la compétence du conseil d'administration.

**Art. 10.** Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière soit à des administrateurs, soit à des tierces personnes, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société en observant les dispositions de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le conseil peut également conférer tous mandats spéciaux, par procuration authentique ou sous signatures privées.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 11.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

### **Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire et ratifier les actes qui intéressent la société.

**Art. 14.** L'assemblée générale statutaire se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième lundi du mois de décembre à 16.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée est reportée au premier jour ouvrable suivant.

Les assemblées générales, même l'assemblée annuelle, pourront se tenir en pays étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront souverainement appréciées par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration fixera les conditions requises pour prendre part aux assemblées générales.

**Art. 15.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Tout actionnaire a le droit de vote en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.  
Chaque action donne droit à une voix.

#### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier juillet et finit le trente juin de l'année suivante.

**Art. 17.** Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq pour cent à la formation ou à l'alimentation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent du capital nominal.

L'assemblée décide souverainement de l'affectation du solde. Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le conseil d'administration. L'assemblée générale peut autoriser le conseil d'administration à payer les dividendes en toute autre monnaie que celle dans laquelle le bilan est dressé et à déterminer souverainement le taux de conversion du dividende dans la monnaie du paiement effectif.

Le conseil d'administration est autorisé à effectuer la distribution d'acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales alors en vigueur.

La société peut racheter ses propres titres moyennant ses réserves libres, en respectant les conditions prévues par la loi.

Aussi longtemps que la société détient ces titres en portefeuille, ils sont dépouillés de leur droit de vote et de leur droit aux dividendes.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 18.** La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

##### *Dispositions particulières*

Pour tous les points non spécifiés dans les présentes statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

##### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 30 juin 2003.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2003.

##### *Souscription - Libération*

Les comparants ont souscrit un nombre d'actions et ont libéré en espèces les montants suivants:

Actionnaires	Capital souscrit		Capital libéré		Nombre d'actions
	EUR		EUR		
2)KAVARIS S.A., préqualifiée . . . . .	30.900,-		30.900,-		309
1)DAMIDOV LIMITED, préqualifiée, . . . . .	100,-		100,-		1
Total: . . . . .	31.000,-		31.000,-		310

Preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire instrumentant de sorte que la somme de trente et un mille Euros (31.000,- EUR) se trouve à la disposition de la société.

##### *Déclaration*

Le notaire soussigné de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

##### *Estimation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille deux cent cinquante Euros (1.250,- EUR).

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) MAJENTEL S.A., ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll, R.C. Luxembourg B 77.599,
  - b) CLERVERDAN S.A., ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll, R.C. Luxembourg B 77.594,
  - c) Monsieur Gabriel Jean, administrateur de société, né à Arlon (B), le 5 avril 1967, avec adresse professionnelle à L-1882 Luxembourg, 3, avenue Guillaume Kroll.

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R.C. Luxembourg B 67.501.

4.- L'adresse de la société est fixée à L-2449 Luxembourg, 8, Boulevard Royal.

5.- La durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes sera d'une année et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2004.

6.- L'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un administrateur.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Tixier, R. Garbin, G. Lecuit

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2003, vol. 17CS, fol. 74, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

G. Lecuit.

(028497.3/220/177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

---

**ACMAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 88.203.

Il résulte de la lettre de démission adressée à la société avec effet immédiat au 7 mars 2003 de l'administrateur Monsieur Olivier Dorier, né à Saint Remy, Saône et Loire, France, le 25 septembre 1968, demeurant au Grand-Duché de Luxembourg, 8, rue du Commerce, L-8315 Olm, que lors de la réunion du Conseil d'administration du 27 mai 2003, les administrateurs ont décidé de co-opter en remplacement avec effet immédiat au 27 mai 2003 la société TMF CORPORATE SERVICES S.A., constituée sous les lois luxembourgeoises, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous la section B numéro 84.993, et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, Grand-Duché du Luxembourg. Le nouvel administrateur achèvera le mandat de son prédécesseur qui expirera immédiatement lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2003.

*Pour la société*

H. Neuman

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00347. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027587.3/805/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

---

**CALUMITE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 17.961.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01478, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2003.

CALUMITE S.A.

Signature

(028322.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

---

**BUFFALO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.

R. C. Luxembourg B 73.384.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2003, réf. LSO-AE01993, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

S. Benamor.

(027736.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**HLI LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Share Capital: EUR12,500.-.**Registered office: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 93.717.

## STATUTES

In the year two thousand three, on the twenty-first day of May, at 11.30 a.m.

Before us Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg,

There appeared:

HAYES LEMMERZ INTERNATIONAL INC., a company incorporated and organized under the laws of Michigan, having its registered office at 15300 Centennial Drive, Northville, Michigan 48167, United States of America, registered under the number 622771,

here represented by Ms Virginie Ciavarella, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Northville, Michigan on 3 April 2003.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated.

**I. Name - Registered office - Duration - Object****Art. 1. Name**

There exists a private limited liability company, *société à responsabilité limitée*, under the name HLI LUXEMBOURG S.à r.l., governed by the present articles of association (the Articles) and the laws of Luxembourg, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Law).

**Art. 2. Registered Office**

2.1. The registered office is established in the city of Luxembourg.

2.2. The registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the manager or, in case of plurality of managers, of the board of managers. It may further be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of these Articles.

2.3. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by decision of the manager or, in case of plurality of the managers, the board of managers.

2.4. In the event that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

**Art. 3. Duration**

3.1. The Company is established for an unlimited duration.

3.2. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of these Articles.

3.3. The life of the Company does not come to an end by the incapacity, bankruptcy, insolvency of or any other similar event affecting, one or several shareholders.

**Art. 4. Object**

4.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

4.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some of its assets.

4.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

4.4. The Company may carry out any commercial or financial transactions with respect to movables or immovables, which are directly or indirectly connected with the Company's object.

4.5. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

## II. Capital - Shares

### Art. 5. Capital - Shares

5.1. The subscribed share capital of the Company is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 500 (five hundred) shares in registered form with a par value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.

5.2. All the shares are fully paid up.

### Art. 6. Increase and reduction of capital

The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the sole shareholder or of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment to these Articles.

### Art. 7. Transfer of shares

7.1. Shares are freely transferable among shareholders.

7.2. In case of a sole shareholder, the shares are freely transferable to non-shareholders. In case of plurality of shareholders shares may be transferred to non-shareholders provided such transfer complies with the requirements set forth in article 189 of the Law, namely has been agreed thereto by shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

7.3. The transfer of shares will only be binding upon the Company and third parties following a notification to, or acceptance by the Company as provided for article 1690 of the civil code.

### Art. 8. Form of shares - Shareholders' register

8.1. Shares are in registered form.

8.2. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requires.

## III. Administration - Management - Representation

### Art. 9. Board of managers

9.1. The Company shall be managed by one or several managers, who need not be shareholders and who will be appointed by a resolution of the sole shareholder or of the general meeting of shareholders.

9.2. Managers may be appointed for an unlimited duration.

9.3. Managers may be removed ad nutum by a resolution of the single shareholder or of the general meeting of shareholders.

### Art. 10. Powers of the board of managers

10.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager or, in case of plurality of managers, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

10.2. To the extent permitted by the Law, the manager or, in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

10.3. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine the agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. The agent so appointed shall in any case be revocable ad nutum by decision of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

### Art. 11. Procedure

11.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager upon giving at least five days' prior notice, at the place indicated in the convening notice.

11.2. The convening notice shall be given in writing or by e-mail or facsimile transmission or such other electronic means capable of evidencing such notice. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, telefax or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

11.3. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

11.4. In case of plurality of managers, the board of managers can validly deliberate and decide provided a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast.

11.5. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

11.6. In case of plurality of managers, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or telefax.

### Art. 12. Representation of the Company vis-à-vis third parties

The Company shall be bound by the signature of its sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signatures of any two managers acting collectively or, to the extent permitted by the Law, by the single signature of any person to whom the power to sign on behalf of the Company has been validly delegated by decision of the sole manager or, in case of plurality of managers, the board of managers.

**Art. 13. Liability of the managers**

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

**IV. General meetings of shareholders****Art. 14. Powers and voting rights**

14.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

14.2. Each shareholder has voting rights in proportion to its shareholding in the Company.

14.3. Each shareholder may appoint any person or entity as its, his or her attorney pursuant to a proxy given by letter, telegram, telex, telefax or e-mail, to represent it, him or her at general meetings of shareholders.

**Art. 15. Form - Quorum - Majority**

15.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, telefax or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution.

15.2. Except as otherwise required by the Law, resolutions at general meetings of shareholders shall be validly passed by a simple majority of those present or represented.

15.3. However, resolutions to alter these Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

**Art. 16. Annual general meeting**

An annual general meeting of shareholders approving the annual accounts shall be held annually within six months after the close of the accounting year at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the convening notice of the meeting.

**V. Auditor - Accounting year - Allocation of profits****Art. 17. Auditor**

The Company may appoint one statutory auditor. The statutory auditor shall be appointed by the shareholder(s) for a term which may not exceed six years, renewable. The statutory auditor is revocable ad nutum by the shareholder(s).

**Art. 18. Accounting Year**

18.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of the same year.

18.2. Each year, the manager or, in case of plurality of managers, the board of managers shall draw up an inventory and prepare in accordance with the Law, the annual accounts.

18.3. Each shareholder may inspect the annual accounts at the Company's registered office.

**Art. 19. Allocation of Profits**

19.1. An amount equal to at least one twentieth of the net profits shown in the balance sheet, less the general expenses and the provisions deemed necessary, must be set aside annually from such profits for the purpose of forming the reserve prescribed for by the Law. That allocation ceases to be necessary as soon and as long as the said reserve will be equal to one tenth of the Company's Share capital.

19.2. The general meeting of shareholders will have discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserves or carry it forward.

**VI. Dissolution - Liquidation****Art. 20. Dissolution - Liquidation**

20.1. In the event of dissolution of the Company for any reason and at any moment whatsoever, the liquidation will be carried out by one or several liquidators appointed by resolution of the sole shareholder or of the general meeting of shareholders deciding on liquidation of the Company and determining the powers and the remuneration of the liquidator(s).

20.2. The powers of the manager(s) will come to an end from the date of dissolution of the Company. If no liquidator is appointed, the manager(s) will be deemed liquidator(s) of the Company.

20.3. The power to amend the Articles after the winding-up and liquidation of the Company, if so justified by the needs of the liquidation, remains with the general meeting of shareholders.

**Art. 21. Allocation of the liquidation surplus**

After payment of all debts and liabilities of the Company or deposit of any funds to that effect, the surplus will be paid to the shareholder or, in case of plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

**VII. General provisions****Art. 22. Application of the Law**

All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

*Subscription and payment*

All the shares have been subscribed by HAYES LEMMERZ INTERNATIONAL, Inc., prenamed. All shares have been fully paid up by payment in cash in an aggregate amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro), evidence of which has been given to the undersigned notary.

*Transitory provisions*

By way of derogation of article 18.1. to these Articles, the Company's current accounting year is to run from the date of the this deed to 31 December 2003.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 1,250.-.

*Extraordinary meeting of the sole shareholder*

Immediately after incorporation, the sole shareholder, representing the entire subscribed share capital of the Company, has herewith adopted the following resolutions:

1) appointment of the following persons as managers of the Company for an unlimited duration:

- Mr Michael John Way, attorney, born on 4 March 1963 in Michigan, with passport number 153233401 residing at 5625 Crabtree Road, Bloomfield Hills, Michigan, 48301 United States of America;

- HALSEY, S.à.r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy, registered with the Luxembourg trade and companies register under the number B 50.984.

2) The Company's registered office is set at 174, route de Longwy in L-1940 Luxembourg.

*Statement*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the appearing party, the said proxy signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil trois, le vingt et un mai, à 11.30 heures.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire, de résidence à Luxembourg,

A comparu:

HAYES LEMMERZ INTERNATIONAL INC., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Michigan, ayant son siège social à 15300 Centennial Drive, Northville, Michigan 48167, Etats-Unis d'Amérique, inscrite sous le numéro 622771,

ici représentée par Maître Virginie Ciavarella, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Northville, Michigan le 3 avril 2003.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante ainsi que le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et qu'elle a arrêté comme suit:

**I<sup>er</sup>. Dénomination - Siège social - Durée - Objet****Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination**

Il est formé une société à responsabilité limitée prenant la dénomination de HLI LUXEMBOURG, S.à.r.l. (la Société), régie par les présents statuts (les Statuts) et par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi).

**Art. 2. Siège social**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

2.2. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit de la municipalité de Luxembourg par une décision du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance. Il peut en outre être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés adoptée aux conditions requises pour la modification des Statuts.

2.3. Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance a le droit de créer des succursales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

2.4. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec le siège social, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle restera une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Durée**

3.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2. La Société peut être dissoute à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés adoptée aux conditions requises pour les modifications des présents Statuts.

3.3. La Société ne prend pas fin par l'incapacité, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

**Art. 4. Objet social**

4.1. L'objet de la Société est l'acquisition de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou d'une quelconque autre manière des actions, parts ou autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôts et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par un émetteur public ou privé quel qu'il soit.

4.2. La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, excepté par voie d'offre publique. Elle peut émettre sous forme de placement privé uniquement, des titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et/ou de valeurs mobilières. La Société peut accorder tous crédits y compris les intérêts de prêts et/ou par l'émission de valeurs mobilières à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. Elle peut aussi apporter des garanties en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. La Société peut en outre mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur certains de ses actifs.

4.3. La Société peut généralement employer toutes techniques ou instruments relatifs à ses investissements aptes à réaliser une gestion efficace de ceux-ci y compris toutes techniques ou instruments aptes à protéger la Société contre les risques de crédit, cours de change, taux d'intérêts et autres risques.

4.4. La Société peut accomplir toutes opérations commerciales ou financières se rapportant à ses biens meubles ou immeubles, directement ou indirectement liées à son objet.

4.5. L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

**II. Capital social - Parts sociales****Art. 5. Capital Social - Parts Sociales**

5.1. Le capital souscrit de la Société est fixé à un montant de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) divisé en 500 (cinq cents) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

5.2. Toutes les parts sociales sont entièrement libérées.

**Art. 6. Augmentation et réduction du capital**

Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant aux conditions requises pour les modifications des Statuts.

**Art. 7. Transfert de parts sociales**

7.1. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

7.2. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement cessibles à un non-associé. Dans l'hypothèse d'une pluralité d'associés, les parts sociales ne sont cessibles à des non-associés qu'à condition que la cession remplisse les conditions établies à l'article 189 de la Loi, à savoir qu'elle ait été préalablement agréée par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

7.3. La cession de parts sociales ne sera opposable à la Société et aux tiers que suivant la notification ou acceptation par la Société de la cession ainsi que déterminé à l'article 1690 du code civil.

**Art. 8. Forme des parts sociales - Registre des associés**

8.1. Les parts sociales sont et resteront nominatives.

8.2. Il sera tenu au siège social et en accord avec les dispositions prévues par la Loi, un registre des parts sociales dont tout associé qui le requiert pourra prendre connaissance.

**III. Gérance - Représentation****Art. 9. Conseil de gérance**

9.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

9.2. Les gérants peuvent être nommés pour une durée illimitée.

9.3. Les gérants peuvent être révoqués ad nutum par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

**Art. 10. Pouvoirs du conseil de gérance**

10.1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus de gérer les affaires de la Société et de mener et approuver tous les actes et opérations nécessaires ou utiles à la réalisation des objets sociaux, à l'exception de ceux que la Loi ou les présents Statuts réservent à l'assemblée générale des associés.

10.2. Dans la mesure permise par la Loi, le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut déléguer partie de ses pouvoirs, pour l'accomplissement de tâches spécifiques, à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

10.3. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance détermine les responsabilités et rémunérations, s'il y a lieu, de ce mandataire, la durée du mandat ainsi que toutes les autres conditions de son mandat. Le mandataire ainsi nommé est, en tout état de cause, révocable ad nutum par décision du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

**Art. 11. Procédure**

11.1. Le conseil de gérance se réunit aussi souvent que les intérêts de la Société l'exigent ou sur convocation de tout gérant, notifiée au moins cinq jours avant la réunion, au lieu indiqué dans la convocation.

11.2. La convocation peut être envoyée par écrit, e-mail, télécopie, ou tout autre moyen électronique de communication de nature à prouver la convocation. Une telle convocation n'est pas requise lorsque tous les membres du conseil de gérance sont présents ou représentés à la réunion et déclarent qu'ils ont dûment été informés et qu'ils ont pris entière connaissance de l'ordre du jour de la réunion donné par écrit, en original ou télécopie ou e-mail. Il peut être renoncé à la procédure de convocation avec l'accord unanime de chaque membre du conseil de gérance.

11.3. Tout gérant peut mandater un autre gérant par remise d'une procuration originale, par courrier, télécopie, télégramme, télex ou courrier électronique, afin d'être représenté au conseil de gérance.

11.4. En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance ne peut délibérer et statuer valablement que si tous ses membres y sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix.

11.5. Les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence téléphonique ou par tous autres moyens similaires ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent communiquer les unes avec les autres. La participation à la réunion par ces moyens est considérée équivalente à une participation en personne à la réunion.

11.6. Dans le cas d'une pluralité de gérants, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront valables de la même manière que si prises à une réunion dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur un seul et même document ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter d'une lettre ou télécopie.

#### **Art. 12. Représentation de la Société à l'égard des tiers**

La Société est engagée par la signature de son gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, par les signatures conjointes de deux gérants ou, dans la mesure autorisée par la Loi, par la seule signature d'une personne à laquelle le pouvoir de signer au nom et pour le compte de la Société aura été valablement conféré par décision du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

#### **Art. 13. Responsabilité des Gérants**

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, aussi longtemps que ces engagements sont conformes aux présents Statuts ainsi qu'aux dispositions applicables de la Loi.

### **IV. Assemblées générales des Associés**

#### **Art. 14. Pouvoirs et droits de vote**

14.1. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés par la Loi à l'assemblée générale des associés.

14.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnellement à sa participation dans la Société.

14.3. Chaque associé peut désigner toute personne ou entité comme son mandataire, par procuration donnée par lettre, télégramme, télex, télécopie ou e-mail pour le représenter à l'assemblée générale des associés.

#### **Art. 15. Forme - Quorum - Majorité**

15.1. Dans l'hypothèse où il n'y a pas plus de vingt-cinq associés, les décisions des associés peuvent être prises par résolution circulaire, dont le texte est envoyé à tous les associés, par écrit, en original ou par télégramme, télex, télécopie ou e-mail. Les associés voteront en signant la résolution circulaire.

15.2. A moins que la Loi n'en dispose autrement, les résolutions seront valablement prises à la majorité des associés présents ou représentés.

15.3. Cependant, les résolutions concernant la modification des Statuts, la dissolution ou la liquidation de la Société, ne peuvent être adoptées que par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

#### **Art. 16. Assemblée générale annuelle**

L'assemblée générale annuelle des associés, chargée d'approuver les comptes annuels, sera tenue annuellement dans les six mois de la clôture de l'année sociale au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans la convocation de l'assemblée.

### **V. Commissaire - Année sociale - Allocation des résultats**

#### **Art. 17. Commissaires aux comptes**

La Société peut nommer un commissaire aux comptes. Le commissaire, nommé par le(s) associé(s) pour une durée n'excédant pas six années, est rééligible. Il peut être révoqué ad nutum par une décision de(s) l'associé(s).

#### **Art. 18. Année sociale**

18.1. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

18.2. Chaque année, le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire et prépare de la manière requise par la Loi, les comptes annuels.

18.3. Tout associé peut prendre connaissance des comptes annuels au siège social de la Société.

#### **Art. 19. Allocation des résultats**

19.1. Un montant égal à au moins un vingtième du bénéfice net, représenté par le solde créditeur du compte des profits et pertes après déduction des dépenses générales, des charges sociales, des amortissements et provisions nécessaires, est affecté à la formation de la réserve prescrite par la Loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que cette réserve équivaut à un dixième du capital social souscrit.

19.2. L'assemblée générale des associés aura un pouvoir discrétionnaire de disposition du solde créditeur. Elle peut en particulier l'affecter au paiement d'un dividende ou l'affecter aux réserves ou le reporter.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

#### **Art. 20. Dissolution - Liquidation**

20.1. En cas de dissolution de la Société, pour quelque raison et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera effectuée par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée

générale des associés décidant d'une telle liquidation et déterminant les pouvoirs et la rémunération du/des liquidateur(s).

20.2. Les pouvoirs du/des gérant(s) se terminent à la date de dissolution de la Société. Si aucun liquidateur n'est nommé, le(s) gérant(s) est/seront considérés comme liquidateur(s) de la Société.

20.3. L'assemblée générale des associés conserve le pouvoir de modifier les Statuts après la dissolution et liquidation de la Société, si les besoins de la liquidation le requièrent.

#### **Art. 21. Allocation du boni de liquidation**

Après paiement de toutes les dettes de la Société ou consignation de toutes sommes à cet effet, le boni de liquidation sera payé à l'associé ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés, en proportion des parts détenues par chacun d'eux dans la Société.

### **VII. Dispositions générales**

#### **Art. 22. Application de la Loi**

Toutes matières non réglées par les présents Statuts seront réglées conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg et en particulier, à la Loi.

#### *Souscription et libération*

Toutes les parts sociales ont été souscrites par HAYES LEMMERZ INTERNATIONAL, Inc., préqualifiée. Elles ont été intégralement libérées par apport en numéraire de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), la preuve de cet apport ayant été fournie au notaire instrumentant.

#### *Dispositions transitoires*

Par dérogation de l'article 18.1 des présents Statuts, l'exercice social de la Société commence à la date du présent acte et se termine le 31 décembre 2003.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, est approximativement estimé à la somme de EUR 1.250,-

#### *Assemblée extraordinaire de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant l'entière du capital souscrit de la Société, a pris les résolutions suivantes:

- 1) L'associé unique nomme les deux personnes suivantes comme gérants de la Société pour une durée illimitée:
  - Monsieur Michael John Way, avocat, née le 4 mars 1963 à Michigan, avec numéro de passeport 153233401, résidant à 5625 Crabtree Road, Bloomfield Hills, Michigan, 48301 Etats-Unis d'Amérique;
  - HALSEY, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 50.984.

2) Le siège social est fixé au 174, route de Longwy à L-1940 Luxembourg.

Dont acte.

Le notaire instrumentaire, qui comprend et parle anglais, certifie à la demande de la partie comparante que le présent acte a été rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la demande de la partie comparante et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, il a signé avec Nous, le notaire, le présent acte en original.

Signé: V. Ciavarella, G. Lecuit

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, vol. 17CS, fol. 90, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

G. Lecuit.

(028495.3/220/416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

#### **STEINMAUR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 80.219.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06188, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour STEINMAUR HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(027729.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

**MassMutual EUROPE S.A., Société Anonyme,  
(anc. MassMutual EUROPE, S.A.).**  
Registered office: L-2013 Luxembourg, 3, rue du Fossé.  
R. C. Luxembourg B 26.334.

In the year two thousand and three, on the seventh of May.  
Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

Was held a general meeting of shareholders (hereinafter «the Meeting») of MassMutual EUROPE, S.A. (hereinafter the «Company»), having its registered office in L-2013 Luxembourg, 3, rue du Fossé, registered to the Trade Register of Luxembourg, under the number B 26.334, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on the 8th of July 1987, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of the 6th of November 1987, number 313. The articles of incorporation have been amended at last pursuant to a deed of the undersigned notary on the 21 June 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of the 12 September 2002, number 1323.

The Meeting was opened at 18.00 p.m. with Mr Paul J. Mousel, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mr Mike Walton, secretary and issuing officer, residing in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer Mr Angelo Colangelo, CEO, residing in Luxembourg.

The board of the Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. - That the agenda of the Meeting is the following:

- 1) Change of the name of the Company into MassMutual EUROPE S.A. and subsequent amendment of article 1 paragraph 1 of the articles of incorporation;
- 2) Approval of the reports by the board of directors and by the auditor;
- 3) Approval of the balance sheets and of the profit and loss statements as at 31 December 2002 and allocation of result;
- 4) Discharge to the current directors for the period from 1st January 2002 to 31 December 2002;
- 5) Appointment of directors;
- 6) Miscellaneous.

II. - That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the Meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III. - That the whole corporate capital being present or represented at the present Meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. - That the present Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on the items on the agenda.

After having taken due knowledge of the reports of the board of directors and the auditor and having duly considered the various items of the agenda, the Meeting, after deliberation, unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting resolves to change the name of the Company into MassMutual EUROPE S.A. and to amend article 1 paragraph 1 of the articles of incorporation to read as follows:

«There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of shares hereafter issued, a corporation in the form of a société anonyme under the name of MassMutual EUROPE S.A.

*Second resolution*

The Meeting resolves to approve the balance sheets and the profit and loss statements as at 31 December 2002 and to allocate the net loss of USD 161,087.- to the loss brought forward from 2001.

*Third resolution*

The Meeting resolves to grant discharge to the current directors for the period from 1st January 2002 to 31 December 2002.

*Forth resolution*

As the mandates of the current directors expire at this Meeting, the Meeting resolves to renew the mandates of Mr Andrew Oleksiw, President, residing in Springfield, Massachusetts, born on May 7, 1954, Mr Jeffrey T. Robinson, Vice President, residing in Springfield, Massachusetts, born on May 21, 1953, Mr Thomas B. Hawkins, Vice President MassMutual INTERNATIONAL Inc., residing in Springfield, Massachusetts, born on May 29, 1960, and Mr Paul J. Mousel, lawyer, residing in Luxembourg, born on October 15, 1953 in Luxembourg, for a term to expire at the close of the annual general meeting of shareholders which shall deliberate on the annual accounts as at 31 December 2003.

The meeting resolves furthermore to appoint Ms Ann F. Lomeli, Vice President, residing in Springfield, Massachusetts, born on May 1, 1956 as new director of the Company for a term to expire at the close of the annual general meeting of shareholders which shall deliberate on the annual accounts as at 31 December 2003.

*Estimate of costs*

The costs which are to be born by the Company are estimated at 1,250.- €.

There being no further business, the Meeting is terminated.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the members of the board signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction en français du texte qui précède**

L'an deux mille trois, le sept mai

Par-devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale des actionnaires (ci-après «l'Assemblée») de la société anonyme MassMutual EUROPE, S.A. (ci-après la «Société»), ayant son siège social à L-2013 Luxembourg, 3, rue du Fossé, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 26.334, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 8 juillet 1987, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 6 novembre 1987, numéro 313. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 21 juin 2002 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 12 septembre 2002 sous le numéro 1323.

L'Assemblée est ouverte à 18.00 heures sous la présidence de Monsieur Paul J. Mousel, avocat, demeurant à Luxembourg, qui nomme Monsieur Mike Walton, secretary and issuing officer, demeurant à Luxembourg, comme secrétaire.

L'Assemblée élit comme scrutateur Monsieur Angelo Colangelo, CEO, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant de prendre acte:

I. - Que la présente Assemblée a pour

#### *Ordre du jour:*

1) Changement de la dénomination sociale de la Société en MassMutual EUROPE S.A. et modification subséquente de l'article 1 paragraphe 1 des statuts;

2) Approbation des rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises;

3) Approbation des comptes et du résultat de l'exercice au 31 décembre 2002 et allocation du résultat;

4) Décharge aux administrateurs actuels pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2002 jusqu'au 31 décembre 2002;

5) Nomination des administrateurs;

6) Divers.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée, après avoir pris note des rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises, reconnu l'ordre du jour et avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée décide de changer la dénomination sociale de la Société en MassMutual EUROPE S.A. et de modifier l'article 1 paragraphe 1 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Il est constitué par les présentes entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendraient titulaires des actions émises par la suite, une société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination de MassMutual EUROPE S.A.»

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'approuver les comptes et le résultat de l'exercice au 31 décembre 2002 et d'affecter la perte nette de USD 161.087,- à la perte reportée de l'exercice 2001.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs actuels pour la période du 1 janvier 2002 au 31 décembre 2002.

#### *Quatrième résolution*

Les mandats des administrateurs actuels expirant à cette Assemblée, l'Assemblée décide de renouveler les mandats de Monsieur Andrew Oleksiw, Président, demeurant à Springfield, Massachusetts, né le 7 mai 1954, Monsieur Jeffrey T. Robinson, Vice Président, demeurant à Springfield, Massachusetts, né le 21 mai 1953, Monsieur Thomas B. Hawkins, Vice Président MassMutual INTERNATIONAL Inc., demeurant à Springfield, Massachusetts, né le 29 mai 1960, et Monsieur Paul J. Mousel, avocat, demeurant à Luxembourg, né le 15 octobre 1953 à Luxembourg, pour une durée à expirer à la fin de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2003.

L'Assemblée décide en outre de nommer Madame Ann F. Lomeli Vice Président, demeurant à Springfield, Massachusetts, née le 1<sup>er</sup> mai 1956, comme nouvel administrateur de la Société, pour une durée à expirer à la fin de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2003.

*Evaluation des frais*

Le montant des frais incombant à la société en raison des présentes est évalué approximativement à 1.250,- €. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. J. Mousel, M. Walton, A. Colangelo, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2003, vol. 17CS, fol. 72, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2003.

P. Frieders.

(028516.3/212/139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

---

**MassMutual Europe S.A., Société Anonyme,  
(anc. MassMutual EUROPE, S.A.).**

Siège social: L-2013 Luxembourg, 3, rue du Fossé.  
R. C. Luxembourg B 26.334.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2003.

P. Frieders.

(028518.3/212/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

---

**SUNFLOWER HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 18.892.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 23 avril 2003 que:

- Madame Geneviève Blauen, administrateur de société, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommée aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame M.-Rose Dock, démissionnaire;

- les mandats des autres administrateurs, M. Gérard Muller et M. Fernand Heim, tous deux avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ainsi que celui du commissaire aux comptes, ARI-AUDIT S.A., avec siège social au 67, Via Tesserete, CH-6942 Savosa, ont été reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06683. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(027802.3/521/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**COSISIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 89.997.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE05880, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

Perte de l'exercice: ..... - 2.846,45 EUR

Report à nouveau: ..... - 2.846,45 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(027926.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**VICTOR BUCK SERVICES, Société Anonyme.**  
Siège social: L-3372 Leudelange, Zone Industrielle Am Bann.  
R. C. Luxembourg B 74.373.

L'an deux mil trois, le sept mai.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme VICTOR BUCK SERVICES, ayant son siège social à L-3372 Leudelange, Zone Industrielle Am Bann.

Inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 74.373,

Constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 14 février 2000, publié au Mémorial C page 10904 de 2000 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 24 septembre 2002, publié au Mémorial C numéro 1.727 du 4 décembre suivant.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gaël Laffalize, employé privé, demeurant à B-Arlon, qui désigne comme secrétaire Madame Cindy Counhaye, employée privée, demeurant à B-Messancy.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Christine Noël, clerc de notaire, demeurant à B-Morhet.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Les actionnaires présents et/ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

La liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Il résulte de la liste de présence que toutes les mille (1.000) actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à l'assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Transformation des titres au porteur en actions nominatives, avec modification subséquente de la deuxième phrase de l'article 3 des statuts.

L'assemblée, ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de transformer les titres au porteur en actions nominatives.

En conséquence la deuxième phrase de l'article 3 des statuts est supprimée et remplacée par la suivante:

«Les actions sont et resteront nominatives.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

*Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef des présentes à environ sept cents (700,-) Euros.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé les présentes avec le notaire.

Signé: C. Counhaye, G. Laffalize, C. Noël, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 8 mai 2003, vol. 424, fol. 44, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 3 juin 2003.

U. Tholl.

(028266.2/232/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

**VICTOR BUCK SERVICES, Société Anonyme.**  
Siège social: L-3372 Leudelange, Zone Industrielle Am Bann.  
R. C. Luxembourg B 74.373.

Statuts coordonnés suivant acte du 7 mai 2003, reçu par M<sup>e</sup> Urbain Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

U. Tholl.

(028270.3/232/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

**PRINT PRODUCTS AND SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.  
R. C. Luxembourg B 69.017.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00570, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

S. Benamor.

(028258.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

**TAILLERIE INTERNATIONALE DE PIERRES PRECIEUSES, S.à r.l.,****Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-4011 Esch-sur-Alzette, 99, rue de l'Alzette.

H. R. Luxemburg B 75.259.

Gegründet gemäss Urkunde aufgenommen am 15. März 2000 durch den Notar Aloyse Biel mit Amtssitz in Capellen.

*Ausserordentliche Generalversammlung*

Im Jahr zweitausenddreie, am zehnten Februar.

Sind erschienen:

- Frau Béatrice Ruppenthal-Bechtold, wohnhaft in D-55743 Idar-Oberstein, 12, Langwiesenstrasse, geboren am 29. Juni 1947 .....	45 Anteile
- Frau Monique Ruppenthal-Nadaud, wohnhaft in D-55743 Idar-Oberstein, Heideweg, 21, geboren am 4. Mai 1955 .....	45 Anteile
- Herr Michel Klein, wohnhaft in L-4917 Bascharage, 25, rue de la Continentale, geboren am 11. Januar 1947 .....	10 Anteile

Welche Komparenten erklären dass sie die alleinigen Gesellschafter sind der Gesellschaft mit beschränkter Haftung TAILLERIE INTERNATIONALE DE PIERRES PRECIEUSES, S.à r.l. mit Sitz in L-4011 Esch-sur-Alzette, 99, rue de l'Alzette.

Die Komparenten treffen folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Das Gesellschaftskapital von 500.000,- Luxemburger Franken wird mit sofortiger Wirkung mit dem offiziellen Umrechnungskurs von vierzig Franken dreitausenddreihundertneunundneunzig Cent (LUF 40,3399) in Euro umgewandelt, so dass das Kapital von nun an zwölftausenddreihundertvierundneunzig Euro und achtundsechzig Cent liest (EUR 12.394,68).

*Zweiter Beschluss*

Frau Béatrice Ruppenthal-Bechtold, vorbenannt, erklärt hiermit alle Ihre 45 Anteile an Frau Monique Ruppenthal-Nadaud, vorbenannt, abzutreten, welche dies annimmt.

*Dritter Beschluss*

Durch vorhergehenden Beschluss ist die neue Verteilung der Anteile wie folgt:

-) Frau Monique Ruppenthal-Nadaud .....	90 Anteile
-) Herr Michel Klein .....	10 Anteile
Total: .....	100 Anteile

*Vierter Beschluss*

Herr Michel Klein tritt mit sofortiger Wirkung als technischer Geschäftsführer ab.  
Ihm wird hiermit Entlast für sein Mandat erteilt.

*Fünfter Beschluss*

Herr Mike Klein, wohnhaft in L-4040 Esch-sur-Alzette, 2, rue Xavier Brasseur, geboren am 3. Oktober 1978 wird mit sofortiger Wirkung als technischer Geschäftsführer ernannt.

*Sechster Beschluss*

Die Gesellschaft ist in allen Fällen rechtsgültig vertreten durch die gemeinsame Unterschrift des technischen Geschäftsführers und die eines Teilhabers.

Esch-sur-Alzette, den 10. Februar 2003.

B. Ruppenthal Bechtold / M. Ruppenthal-Nadaud / M. Klein

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2003, réf. LSO-AD00423. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027144.3/000/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

**SARINT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 37.544.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01244, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le conseil d'administration*

Signatures

(027819.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

**ART AND FINE WINES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 66.711.

L'an deux mille trois, le quinze mai.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

1) Monsieur Colin Marsh, commerçant, né à Bradford (Angleterre) le 1<sup>er</sup> juillet 1956, demeurant à L-6370 Haller, 2, Henerecht,

- détenteur de deux cent cinquante (250) parts sociales,  
ici représenté par Mademoiselle Annabelle Dieu, employée privée, demeurant à Arlon (Belgique),  
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 9 mai 2003.

2) Monsieur Jürgen Hassel, commerçant, né à Mannheim (Allemagne) le 21 décembre 1954, demeurant à F-67160 Wissembourg, 2, rue de la Laine,

- détenteur de deux cent cinquante (250) parts sociales,  
ici représenté par Mademoiselle Annabelle Dieu, prénommée,  
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 9 mai 2003.

Les deux prédites procurations, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée ART AND FINE WINES, S.à r.l., avec siège social à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 66.711, constituée sous la dénomination de STARLINE DESIGN, S.à r.l. suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem, en date du 13 octobre 1998, publié au Mémorial C, numéro 922 du 21 décembre 1998, dont les statuts ont été modifiés suivant acte sous seing privé signé en date du 6 mai 2002, publié au Mémorial C, numéro 1075 du 13 juillet 2002 et suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 6 mars 2003, non encore publié au Mémorial C,

requièrent le notaire d'acter la résolution suivante:

*Résolution*

La version anglaise de l'article 2, premier point du premier paragraphe, des statuts de la société sera modifiée et aura désormais la teneur suivante:

«- the purchase, sale, trade, import and export of works of art and rare and fine wines;»

*Frais*

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à quatre cent cinquante euros (€ 450,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Dieu, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 23 mai 2003, vol. 427, fol. 15, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 3 juin 2003.

A. Weber.

(028205.2/236/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

**ART AND FINE WINES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 66.711.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(028216.3/236/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

**DIAMOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.  
R. C. Luxembourg B 82.715.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00567, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

S. Benamor.

(028261.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

**SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE CENTRALES NUCLEAIRES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 13.083.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, vol. 17CS, folio 79, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(027957.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE CENTRALES NUCLEAIRES S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg.  
H. R. Luxemburg B 13.083.

*Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen statutarischen Generalversammlung vom 9. Mai 2003*

Es erhellt aus einer durch den unterzeichneten Notar Frank Baden, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg, erstellten Urkunde vom 9. Mai 2003, einregistriert in Luxemburg, am 16. Mai 2003, Band 17CS, Blatt 79, Feld 4 dass folgender Beschluss gefasst wurde:

Prüfer: Die Generalversammlung bestellt zum Prüfer die MONTBRUN REVISION, S.à r.l., Luxemburg, welche gemäss den gesetzlichen Bestimmungen mit der Abschlussprüfung des Geschäftsjahres 2004 beauftragt ist.

Für gleichlautenden Auszug, ausgestellt zum Zwecke der Hinterlegung beim Handelsregister und der Veröffentlichung im Mémorial.

Luxemburg, den 5. Juni 2003.

F. Baden.

(027953.3/200/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**TIUND HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 76.384.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06189, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

*Pour TIUND HOLDING S.A.*

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(027732.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**ACMAR SYSTEMS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 91.854.

Il résulte de la lettre de démission adressée à la société avec effet immédiat au 7 mars 2003 de l'administrateur Monsieur Olivier Dorier, né à Saint Remy, Saône et Loire, France, le 25 septembre 1968, demeurant au Grand-Duché de Luxembourg, 8, rue du Commerce, L-8315 Olm, que lors de la réunion du Conseil d'administration du 27 mai 2003, les administrateurs ont décidé de co-opter en remplacement avec effet immédiat au 27 mai 2003 la société TMF CORPORATE SERVICES S.A., constituée sous les lois luxembourgeoises, inscrite au registre de commerce et de sociétés à Luxembourg, sous la section B numéro 84.993, et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, Grand-Duché du Luxembourg. Le nouvel administrateur achèvera le mandat de son prédécesseur qui expirera immédiatement lors de l'assemblée générale des actionnaires de la société qui se tiendra en l'an 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2003.

*Pour la société*

H. Neuman

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00348. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027589.3/805/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2003.

---

**TRIBECA INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 79.480.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06191, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour *TRIBECA INVESTMENT HOLDING S.A.*

*KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.*

Signature

(027734.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

**PANORMOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 93.707.

## STATUTS

L'an deux mille trois, le treize mai.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) QUARTIS ENTERPRISES LTD, avec siège social au 50 Shirley Street, 2nd Floor, PO Box, CB 13937, Nassau, Bahamas,
- 2) ADERLEA VENTURES S.A., avec siège social 50 Shirley Street, 2nd Floor, PO Box, CB 13937, Nassau, Bahamas, représentées par Monsieur Christophe Cahuzac, employé privé, demeurant 55, rue du Vivier, B-6740 Fratin, en vertu de deux procurations du 29 avril 2003, lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Titre I<sup>er</sup> - Dénomination, Siège social, Objet, Durée****Art. 1<sup>er</sup>**

Il est formé une société anonyme sous la dénomination de PANORMOS S.A.

**Art. 2**

Le siège social est établi à Luxembourg. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Toutefois, cette mesure ne pourra avoir d'effet sur la nationalité de la société.

Cette déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société le mieux placé pour agir en de telles circonstances.

**Art. 3**

La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4**

La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées. La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Titre II - Capital, actions****Art. 5**

Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000 EUR) représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10 EUR) chacune.

Les actions peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en titres représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Elles resteront toutefois nominatives jusqu'à leur entière libération.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les termes et conditions prévues par la loi. Le capital social peut être augmenté ou réduit conformément aux dispositions légales.

### **Titre III - Conseil d'Administration**

#### **Art. 6**

La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires qui peut les révoquer à tout moment.

Le nombre des administrateurs, la durée de leur mandat et leur rémunération seront fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

#### **Art. 7**

Le conseil d'administration élira parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration sera convoqué par le président, aussi souvent que les intérêts de la société le requièrent. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

#### **Art. 8**

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition en conformité avec l'objet social.

Tous pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration. Le conseil d'administration est autorisé à payer des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

#### **Art. 9**

Vis-à-vis des tiers la société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, à moins que des décisions spéciales n'aient été prises concernant la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs ou de procurations données par le conseil d'administration conformément à l'article 10 des présents statuts.

#### **Art. 10**

Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs, qui peuvent être nommés administrateurs-délégués.

Il peut aussi conférer la gestion de toutes les affaires de la société ou d'un département spécial à un ou plusieurs directeurs et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs mandataires, choisis parmi ses propres membres ou non, actionnaires ou non.

#### **Art. 11**

Tout procès impliquant la société, que ce soit comme demandant ou comme défendant, sera traité au nom de la société par le conseil d'administration, représenté par son président ou par un administrateur délégué à cet effet.

### **Titre IV - Surveillance**

#### **Art. 12**

La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixera leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur fonction qui ne pourra excéder six ans.

### **Titre V - Assemblée générale**

#### **Art. 13**

L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier vendredi du mois de juin de chaque année à seize heures et pour la première fois en l'an 2004. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

### **Titre VI - Année sociale, Affectation des bénéfices**

#### **Art. 14**

L'année sociale de la société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année, à l'exception du premier exercice social, qui commence le jour de la constitution de la société et finira le trente et un décembre deux mille trois.

#### **Art. 15**

L'excédent favorable du bilan, déduction faite de toutes charges de la société et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice net, cinq pour cent (5 %) seront affectés à la réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10 %) du capital social, mais devra être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé. Le solde est à disposition de l'assemblée générale.

### **Titre VII - Dissolution, Liquidation**

#### **Art. 16**

La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires. En cas de dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leurs pouvoirs et fixera leur rémunération.

### **Titre VIII - Dispositions générales**

#### **Art. 17**

Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses lois modificatives.

*Souscription*

Les statuts de la société ayant été ainsi constitués, les comparants déclarent souscrire l'intégralité du capital social comme suit:

1. QUARTIS ENTREPRISES Ltd, préqualifiée, trente et une actions . . . . .	31
2. ADERLEA VENTURES SA, préqualifiée, trois mille soixante-neuf actions . . . . .	3.069
Total: trois mille cent actions . . . . .	3.100

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de vingt-cinq pour cent (25 %) moyennant versements en espèces, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (7.750 EUR) se trouve dès maintenant à la libre et entière disposition de la société, la preuve en ayant été fournie au notaire instrumentaire.

*Constatation*

Le notaire soussigné constate que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à approximativement 1.500,- EUR.

*Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont nommés administrateurs:
  - a. Monsieur Dominique Fontaine, employé privé, demeurant 17, rue du Château, B-6747 Saint-Léger,
  - b. Monsieur Miguel Reynders, licencié en droit et en sciences fiscales, demeurant 6, rue des Résidences, L-2443 Senningerberg;
  - c. Madame Elena Valentini, consultante, demeurant 7, Via San Michele, CH-6976 Castagnola.
- 3) Est nommé commissaire aux comptes Monsieur Didier Piliier, comptable, demeurant 13B, rue de Cérroux, B-1380 Lasne.
- 4) Le mandat des administrateurs et commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'année 2004.
- 5) Le siège social de la société est fixé au 167, route de Longwy, L-1941 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Cahuzac, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, vol.138S., fol. 97, case 7. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2003.

P. Frieders.

(028293.3/212/152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

**IIG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 54.583.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06093, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS S.à r.l.

Administrateurs

A.T.T.C. S.A. (gérant) / A.T.T.C. S.A. (gérant)

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

(027896.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

**THE FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL GLOBAL PORTFOLIO,  
Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 83.002.

A la date de la présente, le Conseil d'Administration se compose comme suit:  
Monsieur Peter Arthur, Managing Director Institutional Retail, ISIS ASSET MANAGEMENT plc, One Charlotte Square, Edinburgh EH2 4DZ, England

Monsieur Jonathan Hall, Director and Company Secretary, FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED, Royal Court, Castletown, Isle of Man IM9 1RA

Monsieur Thomas Melchior, Manager, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch L-2953 Luxembourg

Monsieur Adrian Nurse, Director of International Operations, FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL, United Kingdom House, 72-122 Castle Street, Salisbury, Wiltshire SP1 3SH, UK

Monsieur Paul Quirk, Managing Director, FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL LIMITED, Royal Court, Castletown, Isle of Man IM9 1RA

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 28 mai 2003.

*Pour THE FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL GLOBAL PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable  
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2003, réf. LSO-AE00019. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(027833.3/1126/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**J.A.C.C. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Bertrange.  
R. C. Luxembourg B 50.056.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 5 juin 2003.

FIDUCIAIRE CLAUDE UHRES ET CIE S.A.

Signature

(027836.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**STELIMA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 51.698.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AF01314, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 5 juin 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

(027874.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**FONTANE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 86.406.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06689, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 avril 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signatures

(027754.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**ROBUMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 47.536.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06693, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 mai 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(027763.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**VISBACH INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 73.414.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

Signature.

(027806.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**VISBACH INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 73.414.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 5 juin 2003, à 16.00 heures, au siège de la société que:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale des Actionnaires a approuvé à l'unanimité les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale des Actionnaires a approuvé à l'unanimité les bilan, comptes de profits et pertes au 31 décembre 2002 et décide à l'unanimité de reporter les pertes de 44.324,35 € à l'exercice social subséquent.

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale a décidé à l'unanimité de donner décharge pleine et entière aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2002.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale a décidé à l'unanimité de ne pas voter la dissolution de la société, malgré les pertes cumulées dépassant plus de la moitié du montant du capital social.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2003.

Pour réquisition - Inscription

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01608. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027808.2//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**VISBACH INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 31, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 73.414.

*Rapport du Commissaire aux Comptes*

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'exécution pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2002 du mandat de commissaire que vous avez bien voulu nous confier lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 février 2003.

Nous avons effectué notre mission sur base de l'article 62 de la loi modifiée du 10 août 1915.

Nous avons constaté que les comptes annuels au 31 décembre 2002 sont en concordance avec la comptabilité et les pièces comptables qui nous ont été soumises et que la perte de l'exercice s'élève à 44.324,35 €.

Fait à Luxembourg, le 12 mai 2003.

COMPTABILUX, S.à r.l.

*Le Commissaire aux Comptes*

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01610. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027811.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**PHOTO VIDEO DICHTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3450 Dudelange, 20, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 67.790.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF01023, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

*Pour PHOTO VIDEO DICHTER, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(027817.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**SHAPAN INVESTMENTS S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 80.423.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2003, réf. LSO-AE06091, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*A.T.T.C. MANAGEMENT S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.*

*Administrateurs*

*A.T.T.C. S.A. (gérant) / A.T.T.C. S.A. (gérant)*

*E. Patteet / J.P. Van Keymeulen*

*Administrateur-délégué / Administrateur-délégué*

(027897.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**APAMONDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 35.449.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06606, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

FIDUCIAIRE CLAUDE UHRES ET CIE S.A.

Signature

(027842.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**BRAHMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 51.480.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06612, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

FIDUCIAIRE CLAUDE UHRES ET CIE S.A.

Signature

(027844.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**PREMUDA INTERNATIONAL S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 36.030.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01317, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 5 juin 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

(027880.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**ATELIERS HARY HAAGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bertrange.  
R. C. Luxembourg B 19.287.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06613, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 5 juin 2003.

FIDUCIAIRE CLAUDE UHRES ET CIE S.A.

Signature

(027848.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**TRENCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 76.061.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 5 juin 2003.

FIDUCIAIRE CLAUDE UHRES ET CIE S.A.

Signature

(027849.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**MICHELIN FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.  
R. C. Luxembourg B 84.475.

Constituée par-devant Maître Léon Thomas, dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 13 novembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1153, du 12 décembre 2001

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06550, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2003.

Signature.

(027928.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**GA. BRI. LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 61.995.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01395, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GA. BRI. LUX S.A.

Signature

*Un mandataire*

(027967.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**GLOBAL ASSETS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 76.817.

## DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 mai 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, vol. 17CS, fol. 78, case 7, que la société anonyme holding GLOBAL ASSETS HOLDING S.A., avec siège social à L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à Luxembourg, à l'ancien siège social de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

E. Schlessler.

(028001.3/227/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**e. ventures S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 75.497.

## DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 mai 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, volume 17CS, folio 78, case 8, que la société anonyme e. ventures S.A., avec siège social à L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à Luxembourg, à l'ancien siège de la société.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

E. Schlessler.

(027999.3/227/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**SEO, SOCIETE ELECTRIQUE DE L'OUR, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 5.901.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, vol. 17CS, folio 73, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(027948.3/200/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**SEO, SOCIETE ELECTRIQUE DE L'OUR, Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxembourg.  
H. R. Luxemburg B 5.901.

*Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen statutarischen Generalversammlung vom 9. Mai 2003*

Es erhellt aus einer durch den unterzeichneten Notar Frank Baden, mit dem Amtswohnsitz in Luxembourg, erstellten Urkunde vom 9. Mai 2003, einregistriert in Luxemburg, am 16. Mai 2003, Band 17CS, Blatt 79, Feld 3, dass folgende Beschlüsse gefasst wurden:

Neuwahlen und Delegationen.

1. Neuwahlen

1.1. Frau Octavie Modert sowie die Herren Carlo Bartocci, Claude Lanners, Ronald Mayer und Michel Waringo scheiden turnusgemäss aus. Auf Vorschlag der luxemburgischen Regierung werden Frau Octavie Modert sowie die Herren Carlo Bartocci und Claude Lanners für eine neue Mandatsdauer von 6 (sechs) Jahren bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2009 ernannt.

1.2. Auf Vorschlag der luxemburgischen Regierung wird anstelle von Herrn Ronald Mayer, Herr Gérard Philipps, Directeur du Budget, des Finances, de l'Administration et du Contrôle financier des missions diplomatiques im Außenministerium, wohnhaft in L-6925 Flaxweiler, rue Gehschelt, zum Mitglied des Verwaltungsrats für eine Mandatsdauer von 6 (sechs) Jahren bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2009 ernannt.

1.3. Auf Vorschlag der luxemburgischen Regierung wird anstelle von Herrn Michel Waringo, Herr Camille Fohl, Mitglied des Direktionsausschusses und Verwaltungsratsmitglied der BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, wohnhaft in L-8354 Garnich, 20, Cité Bourfeld, zum Mitglied des Verwaltungsrats für eine Mandatsdauer von 6 (sechs) Jahren bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2009 ernannt.

1.4. Gemäss Schreiben vom 4. März 2003 legt Frau Christine Heuraux ihr Mandat im Verwaltungsrat der SEO zum heutigen Tag nieder, was von der Generalversammlung angenommen wird.

EDF schlägt Herrn Pierre Aumont zum neuen Verwaltungsratsmitglied anstelle von Frau Christine Heuraux vor.

Nach Abstimmung beschliesst die Generalversammlung den so frei gewordenen Posten nicht zu besetzen.

Diese Beschlüsse werden einstimmig gefasst mit Ausnahme des Beschlusses unter Punkt 1.4. welcher mit den Stimmen sämtlicher Aktionäre mit Ausnahme derjenigen der EDF gefasst wurde.

## 2. Delegationen

Gemäss Artikel 12 der Satzung wird der Verwaltungsrat befugt, die Administrateur-Délégués zu ermächtigen, im Namen und im Auftrag der SEO in neue Aktivitäten unter den nachstehenden Voraussetzungen zu investieren:

- die Investitionen dienen der langfristigen strategischen Festigung und Erweiterung der Geschäftsbereiche der SEO;
- die Investitionen lassen Renditen erwarten, welche Renditen für vergleichbare Projekte im entsprechenden Geschäftsfeld erreichen oder diese sogar übertreffen. Bei strategisch wichtigen Investitionen können die Renditevorgaben gegebenenfalls geringfügig herabgesetzt werden, um dieser besonderen Lage Rechnung zu tragen. Die Mindestrenditeanforderungen der Gesellschaft sind in jedem Fall zu erfüllen;

- es besteht dringlicher Entscheidungsbedarf;

- der Verwaltungsrat der SEO wird in seiner jeweils nächsten Sitzung ausführlich über neue Investitionsentscheidungen der Administrateurs-Délégués unterrichtet;

- pro Projekt wird ein von SEO zu leistender Investitionsbetrag von 15,0 Mio. EUR nicht überschritten.

Dieser Beschluss wird einstimmig gefasst.

7) Die Generalversammlung bestellt zum Prüfer die MONTBRUN REVISION, S.à r.l., Luxembourg, welche gemäss den gesetzlichen Bestimmungen mit der Abschlussprüfung des Geschäftsjahres 2004 beauftragt ist.

Dieser Beschluss wird einstimmig gefasst.

Für gleichlautenden Auszug, ausgestellt zum Zwecke der Hinterlegung beim Handelsregister und der Veröffentlichung im Mémorial.

Luxemburg, den 5. Juni 2003.

F. Baden.

(027943.3/200/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

### **ROYAL 22 HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 47.674.

Le bilan au 30 avril 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IMACORP S.A.

Signature

(028202.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

---

### **CREDITANSTALT GLOBAL MARKETS FUND ADVISOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 54.123.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06591, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour CREDITANSTALT GLOBAL MARKETS FUND ADVISOR S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(028004.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

### **DIAMOR INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.

R. C. Luxembourg B 82.714.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00566, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

S. Benamor.

(028263.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

---

**ASLAUG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 73.780.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05325, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

*Pour ASLAUG, S.à r.l.*

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(027934.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**ATTICA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 73.982.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05328, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

*Pour ATTICA HOLDING, S.à r.l.*

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(027946.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**CYCLOPS HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 73.991.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05329, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

*Pour CYCLOPS HOLDING, S.à r.l.*

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(027950.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**FIDUCIAIRE LAUNACH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 27.451.

Le bilan au 28 février 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IMACORP S.A.

Signature

(028206.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

---

**CRISSOIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 54.742.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00125, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IMACORP S.A.

Signature

(028209.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

---

**HERA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 74.000.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf.LSO-AE05332, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

*Pour HERA HOLDING S.à r.l.*

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(027963.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**LIBRETTI HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 75.946.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05333, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

*Pour LIBRETTI HOLDING S.A.*

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

(027975.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**VESUVE INVEST HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 75.242.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05334, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2003.

*Pour VESUVE INVEST HOLDINGS, S.à r.l.*

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(027991.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**PROGETRA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3201 Bettembourg, 14, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 41.602.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00565, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

S. Benamor.

(028269.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

---

**SOFT CARRIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6947 Niederanven, 18, Bombicht.  
R. C. Luxembourg B 68.226.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, réf. LSO-AE05524, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER S.à r.l.

Signature

(028295.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

---

**BALZAC, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 56.240.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06574, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour BALZAC

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(028007.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**KB LUX EQUITY FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 43.091.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2003.

Pour KB LUX EQUITY FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(028011.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**LOFER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 56.423.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, réf. LSO-AE05528, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER S.à r.l.

Signature

(028302.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

---

**WEWE HAUSVERWALTUNG, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9991 Weiswampach.  
R. C. Diekirch B 6.166.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 28 mai 2003, réf. DSO-AE00188, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 2 juin 2003.

Signature.

(901230.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 juin 2003.

---

**MEETING PROFILE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6315 Beaufort.  
R. C. Diekirch B 6.300.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 28 mai 2003, réf. DSO-AE00189, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 2 juin 2003.

Signature.

(901231.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 juin 2003.

---

**LUXFORGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 12, route de Clervaux.  
R. C. Diekirch B 2.828.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 28 mai 2003, réf. DSO-AE00184, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 2 juin 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

(901235.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2003.

---

**GEPASIE HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.  
R. C. Diekirch B 92.752.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 28 mai 2003, réf. DSO-AE00183, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 2 juin 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Pour ordre

Signature

(901236.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2003.

---

**PARCEL WORLD DISTRIBUTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9740 Boevange, Maison 6.  
R. C. Diekirch B 93.505.

—  
Le bilan établi au 31 décembre 2002, et enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. DSO-AE06270, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

*Pour P.W.D., S.à r.l.*

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(901237.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2003.

---

**PROTEC MVB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 104, route de Stavelot.  
R. C. Diekirch B 6.070.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06415, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(901272.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 juin 2003.

---

**TOLHUIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 73.581.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2003, réf. LSO-AF01617, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

Signatures

*Administrateurs*

(027921.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**CSC PHARMACEUTICALS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.  
R. C. Luxembourg B 84.149.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(027997.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2003.

---

**BANKHAUS LAMPE KG, Niederlassung Luxembourg.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 43.354.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00075, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

BANKHAUS LAMPE KG

Niederlassung Luxembourg

Signatures

(028529.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2002.

---

**BANKHAUS LAMPE KG, Niederlassung Luxembourg**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 43.354.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00083, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

BANKHAUS LAMPE KG

Niederlassung Luxembourg

Signatures

(028526.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2002.

---

**BANKHAUS LAMPE KG, Niederlassung Luxembourg.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 43.354.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00070, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

BANKHAUS LAMPE KG

Niederlassung Luxembourg

Signatures

(028524.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2002.

---